

QE 06-2022 - Réponse municipale à la question écrite du Conseiller Yan Giroud
« Piscine de la Fleur-de-Lys »

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à la question écrite citée en titre, déposée au Conseil communal du 26 septembre 2022.

Préambule

Cet été, j'ai pris un abonnement à la piscine communale de la Fleur de Lys pour mon fils et moi. Cet abonnement, nous l'avons bien rentabilisé, nous y sommes allés régulièrement et avons pu ainsi passer agréablement les journées caniculaires.

Beaucoup moins agréables sont le restaurant de l'Almara et son kiosque destiné à la clientèle de la piscine, composée de familles et d'enfants dans leur grande majorité.

Côté restaurant, ambiance lounge, sièges larges, tables basses : vide. Personne toute la journée, en dehors des heures de repas. Mais, très branché, très smart, très... Mais vide. Aux heures de repas, comme par hasard, les seuls plats à moins de 35.-, les pizzas, ne sont souvent pas disponibles et on nous l'annonce alors qu'on est déjà installé. Cet établissement qui devrait être prioritairement le restaurant de la piscine - et donc de sa clientèle - semble au contraire faire tout son possible pour dissuader les familles de venir y consommer, que ce soit architecturalement ou au niveau de l'accueil.

Côté kiosque, des dalles et surchauffées par le soleil, alors que des parasols sont présents, mais ne sont pas ouverts, à tel point qu'il n'est pas possible de s'y tenir à pied nu. Des poubelles qui débordent, leur contenu qui se répand sur la terrasse et s'envole au vent. Des tables et un sol d'une saleté repoussante. À l'intérieur, dans les présentoirs éteints, sont entassées des bouteilles en PET encore emballées par 6 ou 12 sous leur cellophane. Un personnel complètement à l'ouest, désorganisé, une queue qui s'allonge interminablement à la caisse, tandis que la personne censément responsable de cette dernière fait des hot-dogs ou des frites. Le dernier présentoir frigorifique fonctionnel à peu près vide, à l'exception d'un ou deux doughnuts qui traînent. Des présentoirs de bonbons placés toute la journée en plein soleil et les Haribo qui fusionnent dans leur emballage en une masse indistincte. Un accueil proprement scandaleux.

Bref, le sentiment que les gérants de cet établissement ne sont intéressés que par une clientèle qui consomme des plats et boissons coûteux et qui ne fréquente pas la piscine, tout en démontrant un mépris flagrant des utilisateurs de cette dernière. Cette manière de gérer ce qui est le restaurant de la piscine et son kiosque qui devraient être prioritairement destinés aux clients de notre piscine communale est parfaitement inacceptable.

Je me rappelle pourtant un temps où la terrasse du restaurant était vivante, pleine à longueur de journée, où les clients de la piscine allaient y boire un verre, manger une glace en famille, avant de retourner se baigner. Un temps qui paraît bien loin.

Question 1

La Municipalité peut-elle intervenir auprès des gérants pour qu'une telle situation ne se reproduise pas l'année prochaine et que l'accueil des familles prilléraines et de leurs enfants n'y fasse plus honte à notre Commune ?

L'été 2022 a représenté une gageure dans la gestion aussi bien de la piscine de la Fleur-de-Lys que de celle du restaurant et du kiosque. La fréquentation de la piscine a dépassé tous les précédents records puisqu'elle a atteint 131'676 entrées et il a fallu gérer au mieux l'important afflux de personnes de certaines journées.

Malheureusement, si nous pouvons nous targuer d'avoir rencontré finalement assez peu de problèmes, aussi bien à l'intérieur de la piscine qu'à l'extérieur (notamment parking des Creuses). La question, comme vous le soulevez, du kiosque et du restaurant a été plus complexe. De nombreuses plaintes nous sont parvenues,

soit via les gardiens, soit par téléphone, soit par courriel. Elles concernent principalement, les horaires d'ouverture du kiosque non respectés, les tarifs pratiqués, le manque d'entretien, le manque de considération pour la clientèle familiale.

A la décharge de l'Almara, le milieu de la restauration est un milieu difficile, le turn-over est important, le COVID a largement impacté le secteur et il y a une forte pénurie de personnel qualifié. Ce manque de main d'œuvre s'est fait clairement ressentir les jours de forte affluence. Par ailleurs, la rentabilité financière est ardue à trouver et l'inflation plombe les marges.

Notre champ d'action, en tant que propriétaires, est malheureusement restreint, mais nous avons régulièrement relayé les plaintes à la gérante du restaurant, avec la demande d'améliorer la situation. Le service des Domaines et Bâtiments a notamment rencontré sur le site la gérante de l'Almara, le 20 juillet 2022 et une délégation municipale a fait de même le 28 novembre dernier, afin de faire le point sur la saison passée et d'étudier la suivante. Les exploitants ont pris note des carences et se sont engagés à prendre des mesures.

En conclusion, la Municipalité fait son possible pour rappeler aux gérants ses attentes aussi bien pour le restaurant que pour le kiosque pour satisfaire la clientèle, mais le contexte actuel complique passablement la gestion.

A noter que le paiement des loyers et l'évolution de la situation sont suivis de près.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre acte de la présente réponse.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillièron

La Secrétaire

I. Neuhaus Alghisi

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 5 décembre 2022
Réponse présentée au Conseil communal en séance du 12 décembre 2022.